

# AUTRICHE



## Assistants de langue française

## Fiche-pays 2022-2023

### IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

**Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.**

<b>Nombre de postes offerts</b>	<p>À titre indicatif, <b>70</b> postes sont proposés chaque année.</p> <p>Le nombre de postes proposés dans ce pays est généralement supérieur au nombre de candidatures.</p>
<b>Critères d'éligibilité spécifiques à l'Autriche</b>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site</a> de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• avoir validé au minimum une <b>L1 au moment du dépôt du dossier</b> ;</li> <li>• justifier d'un niveau <b>A2 en allemand au moment du dépôt du dossier</b>, tout en s'engageant à continuer d'apprendre la langue avant la prise de poste ;</li> <li>• <b>sont exemptés</b> de justificatif de statut étudiant (lettre de recommandation obligatoire) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- les assistants ayant été ou étant actuellement en poste</li> <li>- les candidats actuellement en service civique ou service civique OFAJ</li> <li>- les titulaires d'un diplôme d'un établissement supérieur français obtenu en 2020 ou en 2021</li> </ul> </li> </ul>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<p><b>Voir la carte</b></p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
<b>Établissements</b>	<p><b>Collèges, lycées d'enseignement général, économique, touristique ou technique</b></p> <p>La majorité des assistants sont affectés dans deux établissements.</p>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats</b></p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois de mai 2022</b>.</p>



	<p><b>Contrat</b>  <b>8 mois</b> (1<sup>er</sup> octobre 2022 - 31 mai 2023)</p>
<b>Temps de travail et de congés</b>	<p><b>13 heures par semaine</b>          Congés selon le calendrier scolaire de chaque <i>Bundesland</i>.</p>
<b>Rémunération et aides</b>	<p><b>Rémunération mensuelle</b>          Environ <b>1350 € net</b></p> <p><b>Installation</b>          Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
<b>Statut de l'assistant</b>	<p>L'assistant a le statut de salarié du ministère de l'Éducation autrichien.          Un extrait de casier judiciaire sera demandé par les écoles autrichiennes à leurs employés à partir de la rentrée 2022/2023.</p>
<b>Permis de travail et visa</b>	<p>Une déclaration en tant que ressortissant de l'Union européenne résidant en Autriche est à effectuer auprès des autorités locales à l'arrivée. Coût : entre 15€ et 55€ selon le <i>Bundesland</i>.</p>
<b>Couverture sociale</b>	<p>Durant son contrat, l'assistant bénéficie d'une couverture médicale incluse dans les charges déduites du salaire mensuel (maladie et accidents du travail). Il est possible de souscrire une assurance complémentaire à ses frais.          Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
<b>Liens utiles</b>	<p>Ambassade d'Autriche en France : <a href="http://www.amb-autriche.fr">www.amb-autriche.fr</a>          Ambassade de France en Autriche : <a href="https://at.ambafrance.org/">https://at.ambafrance.org/</a>          Bundesministerium für Bildung, Wissenschaft, und Forschung (BMWBF) : <a href="http://www.weltweitunterrichten.at/site/sprachassistenz/">www.weltweitunterrichten.at/site/sprachassistenz/</a></p>
<b>Reconnaissance de l'expérience</b>	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.          Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.</p>
<b>Renouvellement de contrat</b>	<p>Les assistants peuvent demander un renouvellement pour une deuxième année. La procédure est détaillée sur le site du <b>BMB</b>. Il est possible de demander à rester dans le même établissement ou de formuler de nouveaux vœux régionaux.</p>



### Carte

**Instructions :** vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 *Bundesländer*.

Exemple :

Choix 1 : Wien

Choix 2 : Tirol

Choix 3 : indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par Bundesland des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2022-2023 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Burgenland (1)  
Kärnten (6)  
Niederösterreich (12)  
Oberösterreich (10)  
Salzburg (6)  
Steiermark (8)  
Tirol (5)  
Vorarlberg (2)  
Wien (20)

